

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [11]

Rubrik: Spécial Valais

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SPECIAL VALAIS

Le poids du passé

1870 ou la « femme-vase »

(Mini-portrait de la femme valaisanne, vue par la presse cantonale des années 1870)

La lecture de la presse valaisanne des années 1870 nous donne l'image d'une sorte de « femme-vase ».

Comme un vase, « la place naturelle (de la femme) est de briller dans un salon », « au foyer de la famille, dans cet humble sanctuaire qu'elle doit embellir et vivifier ».

Son principal défaut est celui du pot de terre, c'est-à-dire sa fragilité, qui est à la fois physique et psychique. A la femme, les cris, paniques, évanouissements, pâmoisons. Elle peut, cependant, être aussi pot de fer, par sa force morale et spirituelle, la « femme forte dont parle l'Evangile », mais dont l'espèce diminue... au grand regret de la presse d'alors.

Comme un vase, la femme tient un rôle décoratif ou esthétique. Si les garçons peuvent se contenter d'être, les petites filles « paraissent de loin comme un parterre de fleurs animées ». La femme doit rayonner, charmer et ravir par sa beauté : « le jeune beau sexe » ranime la fête ; il fait « sans s'en douter le charme de nos yeux ». Même l'évêque de Sion, Mgr Jardinier, s'exclame : « Jeune fille, elle est le charme du foyer ! ».

Comme un vase, la femme a une fonction utilitaire à remplir, vase qui sert et dont on se sert, vase qui doit savoir s'oublier en ne vivant que pour la fleur qui lui a été confiée. Amabilité ordinaire, dévouement, esprit d'abnégation, toujours dévouée, généreuse, sont des étiquettes sans cesse collées sur la femme-vase.

Comme la beauté d'un vase se continue par le jaillissement des fleurs dans l'espace, l'art de l'ornementation semble prolonger la beauté de la femme. Dès lors, son activité sociale semble se réduire à la confection de guirlandes de fleurs pour les multiples fêtes organisées par les sociétés masculines. La presse loue le « goût parfait » des « gracieuses fées des Mayens » et les « belles guirlandes » tressées par les « mains délicates » des dames de Saint-Maurice. De même, le dévouement de la femme au foyer s'exprime au dehors par l'organisation, la préparation d'actions charitables, car les comités « ne sauraient être mieux composés que par des mères de famille — dévouées et charitables. » Ici s'épanouit la floribondité exubérante de ces « mille et une futilités qui font l'ornementation des salons », travaux d'aiguille, dentelles, colifichets, fleurs, d'où se détache « un vrai parfum de bonté et de charité ». Les dames, reconnaît un commandant des troupes valaisannes, font « aussi une œuvre patriotique » en tissant « des roses célestes (...) même si ces roses se présentent en forme de bas ou de tricots » qu'elles envoient aux soldats mobilisés à « l'extrême frontière » en 1870-71.

Comme un vase, la femme est mise sur un piédestal, mais c'est un vase-sarcophage, muet comme une tombe pour tout ce qui touche à la vie publique. « Il ne s'agit pas de revendiquer pour la femme le droit de pérorer en public dans les assemblées politiques ou religieuses. (...) Tel n'est pas le rôle naturel de la femme ». (Comme « tout le monde est d'accord pour exclure du vote les condamnés à des peines criminelles, les idiots et les



A la mesure de l'homme

Photo A. Zuber

aliénés », il semble, en effet, « naturel » que la femme soit également exclue du droit de vote !...)

La mission naturelle de la femme est autre : vase, elle fait germer dans ses flancs les semences des petits d'hommes, leur donne le jour, les fait croître en enfants de Dieu. La presse l'affirme : « Aux hommes les universités, la tribune, les officines, aux femmes les sacrés devoirs de la famille ! » Au sein du foyer, la femme devient vase sacré, dépositaire des valeurs sacrées et traditionnelles de la famille, de la patrie, de la religion. Il est significatif que le seul texte rédigé par une femme, pour une période d'une dizaine d'années, soit intitulé : « Pensées d'une mère de famille sur la religion » ; « c'est à nous, mères chrétiennes, de mettre la main à l'œuvre et de retirer nos maris et nos fils, enfants de 89 (1789) du gouffre où s'engloutissent toutes leurs croyances ».

La femme-vase, la femme-temple va jusqu'à participer à la divinité même, puisqu'elle « apparaît au milieu des siens comme un rayonnement de la bonté divine ».

Comment, dans ces conditions, la femme de 1870 oserait-elle se plaindre ? Aussi, la femme-vase de 1870 aura-t-elle longue, longue vie... Peut-être même n'est-elle pas encore tout à fait morte ?...

Danielle Allet-Zwissig

Sources : Gazette et Nouvelle Gazette du Valais, Confédéré, Walliser Bote, des années 1870.

Ouvrir une nouvelle voie

Comment la Valaisanne devint citoyenne

Le mouvement féministe en Valais est né bien avant la création à Sion d'une association cantonale.

En 1928 déjà, à Martigny, nous avons été quelques-unes à former un noyau d'adhérentes à ce mouvement. Mais cette sorte de phase préparatoire devait mettre bien des années à s'épanouir dans les dimensions rêvées.

La mobilisation de guerre 1939-45, chargent les femmes de tant de responsabilités sociales et matérielles abandonnées obligatoirement par les hommes sous les armes, prépare le terrain pour le futur bouleversement.

Plus tard, la construction des grands barrages alpestres, le tourisme, le cinéma, forcent l'entrée des vallées montagnardes. Ils élargissent brusquement l'ouverture vers le monde des idées, les modes de penser, de se vêtir. Petite révolution dont l'action rafraîchissante, un peu rapide, heurte les amoureux inconditionnels des traditions, désespère même certains poètes authentiques, pour qui les harmonies littéraires doivent obligatoirement se draper dans le tragique de nos paysages, quitte à contraindre, ceux qui en font partie, au travail harassant et aux privations.

Après la sévère défaite fédérale de 1959, pour demeurer dans la chronique strictement fédérale, l'événement des événements c'est la consultation populaire du 12 avril 1970.

Durant les années qui l'ont précédée, nous avions déjà des amis sincères. Mais ils nous assuraient, en faisant allusion à nos espoirs, que « le fruit n'était pas mûr » et que la plus sage tactique était l'attente. Alors nous attendions, sans nous confiner dans l'immobilisme.

Or subitement, un député plus audacieux que les autres, a le courage de présenter, au menu de notre Haute Assemblée, le « fameux fruit » qui n'en finissait pas de se parfaire. Et alors, ô miracle, on le trouve bon. On le déguste à palais que veux-tu. On en prend et en reprend, vantant, dans le langage le plus approprié, sa saveur et sa parfaite maturité. Passé l'important barrage du Parlement cantonal, il ne reste plus qu'à solliciter l'approbation du peuple. Ce dernier allait-il se montrer moins enthousiaste, moins fin connaisseur que ses pairs ?

Quant à nous, les principales intéressées, nous étions priées, fort euphoniement, de nous tenir un peu en dehors de la mêlée. Position assez confortable, car le spectacle était attrayant. Personnellement, je n'aurais pas cédé mon strapontin pour un empire !

Dans le débat qu'institue la presse, selon ses convictions, on appelle à la rescousse saint Paul, certaines encycliques papales, de vétustes philosophes misogynes. La lutte se déroule cependant sans morts ni blessés. Elle est même courtoise. Mais le bon peuple appelé à faire son choix, un brin persifleur, de moins en moins docile aux mots d'ordre, coutumier de voter à sa tête, c'est-à-dire avec « la tête à lui », selon une savoureuse expression du terroir, quel sera son verdict ? On soupire. On tremble. Puis victoire, le choix est bon. Un oui massif aux femmes tombe dans les urnes.

Le clergé, tous les partis politiques, quelques-uns ménagers de leurs arrières, s'étaient rendus très tôt aux impératifs de l'actualité. Les plus rétifs donnaient ainsi raison au mot de Victor Hugo : « Tel manque à la moisson qu'on retrouve aux vendanges. » D'enragés réticents avaient même troqué leurs lourds

sabots contre les chaussons de la danseuse, dessinant sur le ring oratoire d'aériens ballets. Nous, nous regardions. Nous faisons l'apprentissage d'une science qui, soit-disant, nous manquait : celle du combat politique.

Enfin, debout comme un seul homme, notre canton est le septième sur vingt-deux à ouvrir aux requérantes les portes hermétiques des salles de vote.

Maintenant nous avons une conseillère nationale qui remplit fort bien sa mission à Berne. Nous avons des femmes un peu partout dans les conseils communaux, conseils généraux, dans les commissions scolaires, les chambres pupillaires, etc.

Nous sommes un peuple turbulent, c'est l'empreinte de notre soleil et de notre terre. Si parfois quelques-uns d'entre nous se signalent, comme il arrive ailleurs, par des écarts malheureux, nous sommes quand même là avec notre Rhône, nos montagnes, nos vignes, nos vergers, et le grand nombre de nos citoyennes et citoyens sont des gens fins, racés, courageux, francs et de bon contact.

Pour conclure, je m'accorderai le gracieux plaisir de prétendre que, dans la Confédération, notre peuple apporte, à la très grave madame Helvétia, un certain charme fûté, qui lui sied fort bien, ma foi.

Denise Paccolat

La femme valaisanne et la vie politique

« Je n'ai pas été voter, mais ma femme y est allée. »

Cette réflexion, je l'ai entendue dans la bouche d'un citoyen de ma commune au soir du vote historique sur le Jura. Elle me semble illustrer l'état d'esprit d'un certain nombre de Valaisans. Il y a dix ans, nos hommes, habitués à causer politique au coin des tables, estimaient que les femmes ne seraient jamais capables de voter. Aujourd'hui, celui qui a peur de s'affirmer sur une question délicate ou a la paresse de se déplacer jusqu'au bureau de vote, pense avoir accompli ses devoirs de citoyens puisque son épouse a été voter. Il s'en remet à sa femme comme pour les affaires du ménage. Vous entendrez des hommes dire que les femmes ne connaissent rien aux finances, même si ce sont elles qui, dans beaucoup de foyers, tiennent le budget familial, remplissent les bulletins de versements, s'occupent des assurances...

Le Valaisan, il faut le reconnaître, a une fierté masculine très latine et méditerranéenne. Il n'aime pas voir une femme à

Über dem Rhonetal
Schwebt leichter Nebel

Du bist schön, Wallis !
Mit weit offenen Augen
Muss man dich sehen.
Zuflucht bist du gar vielen ;
Heimat ward mir Brig in dir.

Marina Steiner-Ferrarini



Savoir affûter ses outils

Photo A. Zuber

l'avant-scène de la vie professionnelle ou politique. Lors des premières élections auxquelles ont participé les femmes, Gabrielle Nanchen a créé la grosse surprise en étant élue conseillère nationale. En décembre 1972, aux élections communales, presque toutes les listes portaient un ou deux noms de femmes. Il fallait bien faire figure de progressistes ! Mais au fond, les dirigeants des partis n'y croyaient pas trop. De toute façon, les candidates élues s'occuperaient des affaires sociales. Là aussi ce fut la surprise. Les Valaisannes conseillères communales se montrent d'excellents édiles. Très consciencieuses le plus souvent. En 1976, la plupart des élues de 72 ont vu leur mandat renouvelé. Mais, dans les grandes communes où les partis ont de forts tiraillements, beaucoup de femmes ont été les victimes des combinaisons électorales. Certaines listes d'ailleurs ne présentaient plus de candidates.

Actuellement, sur 1007 conseillers communaux valaisans, 52 seulement sont des femmes. Le Bas-Valais ne se montre pas plus « ouvert » que le Haut-Valais puisque la proportion est de 23 conseillères haut-valaisannes pour 475 sièges et de 29 bas-valaisannes pour 532 sièges communaux. Aucune présidente... et seulement trois vice-présidentes dans les petites communes de Blittingen, Oberwald et Trient !

Le cas me semble plus aigu encore dans les villes et les communes qui possèdent un Conseil général. Sur 60 membres, 7 femmes seulement à Sion et à Martigny, huit à Monthey. Coup de chapeau à Saint-Maurice qui a élu 12 conseillères générales sur 45 membres. Bagnes, pour le même nombre, en compte 6, tandis que Conthey est totalement masculin.

La fonction de juge qui convient parfaitement à une femme voit une participation féminine faible : 4 juges et 18 vice-juges. On peut expliquer cela par le fait que les fonctions judiciaires constituent souvent un « cadeau » que les partis attribuent aux meilleurs des leurs. Au niveau des districts, aucune femme ne se trouve dans les conseils communaux du district de Conthey, une seule dans celui de Sion pour 9 dans celui de Monthey.

Si l'on regarde la répartition des élues selon les partis, on ne peut affirmer que l'un soit plus féministe que l'autre. La représentation féminine correspond assez bien aux forces des partis.

La femme valaisanne ayant une fonction au sein de la commune agit souvent d'une manière discrète. Les conseillères des villes ont certes un rôle public plus grand, car elles sont souvent appelées à représenter la Municipalité lors de réceptions.

Quant à nos députés au Grand Conseil, elles sont vraiment actives. Elles n'hésitent pas à intervenir, même en prenant la parole l'une après l'autre lorsqu'il s'agit de défendre une question féminine. Ce fut le cas lors de la session d'été où successivement, Cilette Cretton, radicale de Martigny, Françoise Vannay, socialiste de Vionnaz, et Jacqueline Pont, PDC de Sierre, se sont élevées contre l'interpellation du député Alvin Weger. Celui-ci suggérerait de mettre à la retraite anticipée, les femmes employées de l'Etat dont le mari peut subvenir aux besoins de la famille. A la suite de cette intervention en cascade, on a même cru que les femmes allaient constituer un groupe féminin au Grand Conseil.

« Non, a répondu Françoise Vannay. Un groupe de femmes ne nous mènerait à rien. Nous devons nous défendre dans une société mixte. »

Sur 130 députés, on compte seulement six femmes : deux PDC du Bas-Valais, deux socialistes, une radicale et une chrétienne-sociale du Haut-Valais. Cinq d'entre elles siègent pour la seconde période.

« Une femme député, ajoute Françoise Vannay, ne peut pas se permettre d'être médiocre. Quand nous intervenons, nous sommes prises au sérieux, mais on nous a à l'œil ! »

Il faut reconnaître que ces députées valaisannes sont peu liées — du moins pas encore, mais cela viendra — par l'appât d'une présidence du Grand Conseil ou quelques positions en vue. Elles se sentent également plus libres face à l'électorat, ce qui leur permet parfois de prendre des positions contre les recommandations de leur groupe politique.

Sur le plan fédéral, Gabrielle Nanchen est la seule représentante valaisanne aux Chambres. D'autres femmes du canton siègent au sein des commissions fédérales. On n'en parle très peu et c'est dommage, car elles font preuve de compétence et accomplissent un travail efficace. Ainsi, Mlle Antoinette Bruttin, directrice du collège Ste-Marie-des-Anges à Sion est membre de la commission fédérale pour les questions féminines, Mme Rose-Claire Schüle, archiviste cantonale de Crans-sur-Sierre, siège à la commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage. La commission de la consommation compte parmi ses membres Mme Claire Curdy, inspectrice scolaire à Sion, tandis que Mme Edmée Buclin fait partie de la commission d'experts pour la révision de la Constitution.

Marie-Josèphe Luisier

Pensez à faire lire

FEMMES SUISSES

☐ Je désire recevoir 3 numéros de FEMMES SUISSES à l'essai

☐ Je désire m'abonner à FEMMES SUISSES

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Date.....

Le journal m'a été présenté par.....

.....

Vivre le Valais d'aujourd'hui

Les femmes valaisannes dans l'économie

Ce titre devrait annoncer une étude longue et fouillée sur l'activité des femmes valaisannes dans l'économie du canton. Nous devrions nous pencher, statistiques à l'appui, sur les différents secteurs où s'exerce cette activité et ainsi nous aurions à parler des femmes qui s'occupent d'agriculture et d'élevage; de celles qui travaillent dans les usines et les ateliers et enfin de celles qui sont occupées dans les services: hôpitaux, écoles, bureaux, hôtellerie, commerce, etc. De cette façon, nous aurions fait le tour des secteurs primaire, secondaire, tertiaire et touché l'ensemble des femmes salariées du Valais qui représentent quelque 30 % de la population active.

Mais, dans le même temps, nous aurions oublié celles dont il est coutume de dire qu'elles « ne travaillent pas ». Et c'est d'abord sur elles que nous allons porter notre regard.

Les « femmes au foyer », encore largement majoritaires dans notre canton, ont une activité bien différente selon qu'elles vivent en ville ou à la campagne. Pour les premières, l'essentiel de leur activité demeure les enfants et le mari, les repas, le ménage, l'appartement. Celles qui habitent la campagne verront se joindre à ces premières activités une quantité d'autres. Il y aura le jardin ou la vigne à cultiver, les cultures à soigner, les récoltes à faire avec le conditionnement des fruits et des légumes et souvent en plus du petit bétail à soigner. Dans bien des villages, à la montagne surtout, nombre de ménages ont encore quelques pièces de gros bétail et la plupart du temps c'est la femme qui s'en occupe, qui fait les foin, tandis que le mari, salarié dans une entreprise, est loin toute la journée avec de longs déplacements. Et ainsi, au fil des saisons, la femme voit son travail domestique se doubler d'un travail agricole plus ou moins important sans que celui-ci, dans bien des cas, ne lui confère une quelconque indépendance économique puisqu'il n'a pas de valeur d'échange. Dans la mesure où les produits de ce travail ne sont pas commercialisés, la valeur d'usage du travail féminin est dénué de prestige et n'est pas reconnu comme apport économique par notre société.

Il est bien certain que, dans ces conditions, ces femmes « qui ne travaillent pas » regardent parfois avec envie « celles qui travaillent », celles qui sont payées.

Alors, ces salariées, qui sont-elles ? Sont-elles vraiment enviables ? D'abord le nombre des travailleuses qui cherchent en dehors du foyer plus d'indépendance économique et sociale et plus d'épanouissement, est certainement inférieur à celui des femmes pour lesquelles le travail est une nécessité financière évidente: qu'elles soient célibataires, divorcées ou veuves, ou que le salaire du mari soit notoirement insuffisant. De toute façon, pour la plupart, cette journée de travail s'ajoute à tout ce qu'il y a à faire à la maison.

Ces femmes, on les trouve évidemment dans le commerce et, à ce propos, il convient de rappeler ce qu'aurait dû être leur salaire minimum au terme d'une convention collective signée en février 1976.

Aide ou débutante

Fr. 840.— par mois en première année ; Fr. 1270.— par mois en huitième année.

Vendeur-vendeuse diplômés

Fr. 1113.— par mois en première année ; Fr. 1701.— par mois en huitième année.

Employé de bureau

Fr. 1617.— par mois en première année ; Fr. 1943.— par mois en huitième année ;

et bien même ces salaires de misère furent jugés trop élevés par les grandes surfaces qui ont osé dénoncer la convention et ont obtenu gain de cause. Essayez, vous, de faire un budget avec ces montants pour vous-même et votre famille...

Femmes sous-payées, main-d'œuvre bon marché et d'appoint que l'on embauche et renvoie à la maison au gré des circonstances, voilà que qu'on trouve en nombre dans notre canton.

Les seules qui aient un statut convenable sont les femmes travaillant dans l'administration cantonale, encore que leurs possibilités d'avancement soient fort restreintes. Mais, là non plus, ne nous leurrons pas, rien n'est jamais acquis ! Une récente interpellation développée au Grand Conseil demandait tout simplement que l'on mette à la retraite anticipée ces dames dont le mari peut subvenir aux besoins de la famille, et que l'on tienne compte de ce fait dans tous les cas d'embauche. Ces mesures devant, selon leur auteur, servir d'exemple pour les employeurs privés ! Que fait-on chez nous du droit au travail tel que défini dans la charte sociale européenne ? Est-il seulement un privilège pour l'homme ?

Autre fait inquiétant pour les femmes de ce canton: l'image qu'on leur impose du rôle qu'elles ont à jouer. Celui-ci se conçoit essentiellement en fonction du ménage et de la maternité et, vivant dans cette perspective, beaucoup de jeunes filles ne font encore ni études, ni apprentissage.

22 % des filles ont un contrat d'apprentissage

32 % des filles font des études secondaires du 2^e degré

1,5 % ne sont pas scolarisables (handicapés, infirmes)

44,5 % des filles sont sans formation recensée (ne figurent pas dans les statistiques de l'Etat: les élèves fréquentant des écoles paramédicales dépendant de la Croix-Rouge, ni celles des écoles privées).

Dans ces conditions, on est encore très loin de l'équivalence sociale des rôles masculin et féminin.

Car, actuellement, les différents processus de socialisation (école, église, famille, etc.), conditionnent encore trop les femmes et les cantonnent dans leur rôle d'« éternelle seconde », en les persuadant que leur épanouissement ne pourra se faire qu'à travers le mariage et la maternité. L'exercice d'une activité professionnelle restant un « en-cas », « en attendant », ou encore « un appoint pour boucler les fins de mois ».

Espérons que nous entrerons bientôt dans le temps où chacun, homme et femme, aura droit à son identité sociale, à son autonomie économique devant permettre l'autogestion de sa vie parce que chacun s'en sera donné les moyens.

Françoise Vannay-Bressoud
députée

La femme valaisanne de la montagne

Comme dans tous les pays alpins, la femme de chez nous a connu pendant des siècles une vie dure, faite de privations, de soumission, de labeur acharné, d'héroïsme constant.

Ici comme ailleurs, les changements survenus dans l'économie du pays ont provoqué une évolution rapide des esprits et des mœurs. Avec les travaux des chantiers, les industries touris-



Photo Métrailler-Borlot

ques et autres, l'argent a pénétré dans nos vallées, transformant radicalement la situation de la famille et de la femme qui en est le centre.

Les sources de gains ne sont plus les mêmes, on ne vit plus « sur la campagne », comme on disait jadis. Les hommes et les jeunes, qui prennent tous un métier ou font des études, vont, grâce aux voitures, travailler dans les centres de production que sont les villes et les stations touristiques; ils rentrent le soir, apportant l'aisance au foyer.

De son côté, le travail des champs a été simplifié grâce aux diverses machines et aux étables modernes. Ainsi, la femme supplée en bonne partie à l'absence des hommes et des jeunes qui tendent un coup de main le samedi et durant les congés.

Toujours travailleuse et prévoyante, capable de s'adapter à tout, la montagnarde s'est mise aux méthodes modernes de travail. Leste et adroite, elle a l'œil vif et l'esprit prompt à saisir la meilleure manière de faire sa tâche. Jadis, elle fauchait à la faux, aujourd'hui, elle manie la faucheuse avec aisance et conduit le tracteur.

Un souffle de liberté effleure actuellement le cœur de la montagnarde qui peut enfin trouver quelques loisirs. Elle n'est plus privée du nécessaire, ni cachée à l'ombre des cuisines sombres; elle vote, elle lit l'Épître à la Messe, va au camion Migros avec une bourse bien garnie et prend peu à peu conscience de ses possibilités et des droits qui, petit à petit, lui sont accordés.

La femme de trente ans et plus est assez timide devant ces innovations. Moins harcelée par le travail au dehors, elle reste la cheville ouvrière de la maison. Son intérieur, plus grand, plus coquet et confortable, demande plus d'entretien que la rustique demeure du vieux temps. Elle se consacre méticuleusement aux soins de sa maison, de ses enfants, qui, de moins en moins nombreux, sont traités comme de petits princes.

Par contre, les jeunes filles évoluent très rapidement. A vingt ans, la plupart ont leur permis de conduire; elles vont au café, jouent aux cartes comme les garçons, skient sur des skis neufs,

portent des ensembles dernier modèle et non plus en bas de laine et vieux manteaux, sur des planches dont les frères ne voulaient plus.

En fait, la femme des montagnes, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, est dans une situation transitoire. Sans avoir la formation et le recul nécessaire pour faire un heureux choix dans le chaos des nouveautés qui lui sont offertes, elle risque fort d'abandonner des valeurs anciennes incontestables pour des fantaisies dérisoires. Afin de s'affranchir d'une tutelle écrasante, elle rejette souvent sans mesure ce qui fait la dignité de la femme et son charme. On lutte pour des fadaïses et on ne sait pas lutter pour la vraie liberté, celle qui rend l'être, homme ou femme, conscient de la valeur du sacrifice choisi, de la confiance mutuelle, du dévouement que l'on confond avec les fardeaux d'antan.

Un problème difficile à résoudre harmonieusement est celui de la vie en station. En effet, vivre continuellement face à des gens en vacances, ayant une mentalité souvent très différente de la nôtre et qui semblent dépenser l'argent sans compter, n'est pas une sinécure. Il n'est pas aisé de ne pas se laisser éblouir par tant de facilité extérieure. La télévision et les lectures de tout calibre qui abondent chez nous comme ailleurs, sont un facteur de déséquilibre. Bien des jeunes filles et bien des femmes sont séduites par les vedettes qu'elles voient briller journellement; elles voudraient connaître tous les avantages, toutes les « sciences » qu'on fait miroiter sous leurs yeux. Elles acquièrent ainsi une semi-culture, trompeuse et superficielle, qu'elles n'assimilent pas et avalent sans esprit critique. Mais on rencontre aussi nombre de filles intelligentes qui comprennent où sont les vraies valeurs et qui, ouvertes et disponibles, savent mettre à profit les possibilités nouvelles de travail, de culture véritable, de sport et d'intérêts divers. Comme toutes les « terriennes », nos montagnardes ont un tempérament stable et solide, un idéal bien ancré, et, au-delà de crises certaines, d'excès regrettables, ou, au contraire, de l'inertie de quelques-unes, elles sauront à la longue tirer le meilleur, laisser tomber le déchet et rester les femmes et les mères admirables qui ont fait la force du peuple de nos montagnes.

Une parmi d'autres

COUCHÉ

Je voudrais dormir avec toi
Sur les mousses vertes
De la forêt des Tierces.

Deux chanterelles
En boucles d'oreille,
Des noisettes aux doigts.

Ecureuils et tétraz !
Sur l'humus et les aiguilles
Les pas ne marquent pas.

Rumeur et secret...
A la fin de l'hiver
Nos corps redevenus poussière.

S. Corinna Bille

Nous n'avons pas appris
A parler ensemble
Nous prenons les mots
Comme ils viennent
Nous les perdons
A nouveau

Nous n'avons pas appris
A parler ensemble
Nous n'aimons pas les mots

Nous avons voulu
Regarder
Caresser
Mais parfois
Nous reprenons un mot
Un seul

Et nous cherchons
Ce qui s'y cache

Nous n'avons pas appris
A parler ensemble
Nous avons peur
Nous attendons
Que le mot
Seul
Vienne

Car
Nous n'avons pas appris
A parler ensemble

Cécile Tayana
« Froissures »

Association valaisanne de gymnastique féminine

L'Association valaisanne de gymnastique féminine coiffe les pupillettes ainsi que les gymnastes Actives et Dames.

La gymnastique du 3^e âge ne dépend pas de l'AVGF bien que la plupart des monitrices de ces mouvements bénéficient de la formation technique acquise soit dans notre association ou dans l'association suisse de gymnastique féminine.

Après un essor que l'on peut qualifier de fantastique allant des années 1960 à 1975, le nombre de nos pupillettes s'est plus ou moins stabilisé. Elles sont actuellement près de 2400.

Par contre, après une période de stagnation assez importante, les effectifs de nos gymnastes Actives et Dames ont pratiquement doublé ces dix dernières années. Elles sont momentanément 2100 et ce chiffre augmentera encore lors de ces prochaines années.

Cette augmentation peut être attribuée à différents facteurs :

— **Introduction dans notre association de sociétés haut-valaisannes.** La première société haut-valaisanne a adhéré à notre association en 1970 et depuis, 8 autres l'ont suivie. Il est à remarquer que dans le Haut-Valais d'autres sociétés de gymnastique existent. Elles sont affiliées à l'association catholique des gymnastes.

— **Introduction en 1972 sur le plan fédéral de Jeunesse et Sport.** Organisme favorisant le sport fille au même titre que le sport garçon. Les effets pratiques de cette introduction ont été et sont importantes, mais j'aimerais presque ajouter qu'en plus de ceux-ci, l'acceptation par le peuple de l'égalité dans la formation sportive a eu un effet psychologique déterminant sur les femmes.

— **Sensibilisation de la femme à certains problèmes. Santé,**

problème soulevé par la presse médicale où l'on conseille l'exercice physique à une société automatisée et motorisée.

Ligne, discuté abondamment dans la presse féminine et où la gymnastique matinale ou hebdomadaire est reine.

Jeunesse, que l'on conserve plus longtemps grâce à la discipline que l'on peut imposer à son corps.

L'épanouissement, que l'on obtient grâce à un équilibre satisfaisant du psychique et du physique.

La réalisation personnelle, consistant à faire quelque chose pour soi-même, s'éloignant un brin en cela de la finalité propre de la femme qui ne consistait qu'à donner.

La communication, dans une ambiance différente de celle du ménage et du travail avec d'autres femmes.

— **Education sportive.** Promotion du sport par la presse, la télévision et l'école qui incite les mères à se mettre « à la page » afin de pouvoir suivre et pratiquer d'autres sports que la gymnastique.

— **Eventail de possibilités en gymnastique.** La gymnastique est encore un sport qui se pratique en société mais dans lequel chaque gymnaste peut améliorer sa performance personnelle. La gymnaste peut se spécialiser dans le travail d'école du corps, d'agrès, de gymnastique rythmique sportive, d'athlétisme, de jeux. Elle a la possibilité de se présenter soit en société ou en individuels dans des concours ou alors faire de la gymnastique pour elle-même dans une salle. 50 % de nos effectifs ont participé aux récentes Journées Suisses de Gymnastique Féminine à Genève. C'est un grand pourcentage.

La gymnaste ne se sent pas liée. Elle est libre de choisir son activité et c'est peut-être ce qui lui plaît le mieux.

Les « retrouvailles d'automne » des associations féminines

Diversifier ses activités, élargir le cercle de ses relations, aujourd'hui, la Valaisanne adhère volontiers à des groupements, à des sociétés féminines ou mixtes, confessionnelles ou professionnelles, à but éducatif, culturel ou sportif.

Le groupe d'étude pour la coordination des associations intéressant les femmes valaisannes en a recensé environ 80 qu'elle invite, deux fois l'an, à des rencontres.

Les « retrouvailles d'automne » au Comptoir de Martigny sont, depuis quatre ans, une tradition. Et ce vendredi 6 octobre, M. Maurice Nanchen, psychologue et psychothérapeute au service médico-pédagogique cantonal, en fut l'animateur.

Son exposé, intitulé : « Elever correctement son enfant, les certitudes difficiles » s'efforça de définir les fonctions maternelles et paternelles, le rôle de l'enfant face au couple, au sein de la famille et dans les divers groupes sociaux où il évolue (école, etc.).

Il suscita de nombreuses questions, montrant l'importance donnée actuellement à nos chers petits et le souci qu'ont mères, parents et éducateurs de réussir leur éducation.

F. B.

Ne soyez pas l'esclave de votre téléphone

NOUS RÉPONDONS À VOTRE PLACE, SUR VOTRE TÉLÉPHONE, SELON VOS DIRECTIVES

• SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE • APPELS RADIO (BIP BIP) • DOMICILIATION DU COURRIER

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,

Permatel

GENEVE

022 21 13 13

2, PL. SYNAGOGUE 1204 GENEVE

SERVICE 24 HEURES
SUR 24,
365 JOURS
PAR ANNÉE